

**DIRECTION GENERALE****AVIS DE CONSULTATION N°16/DG/AADL/2025**

**Objet : Entretien et réparation de véhicules du parc auto de la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) Sis à Said Hamdine, commune de Bir Mourad rais, wilaya d'Alger.**

En application des dispositions de la Décision N° 42/DG/AADL/2017 du 27 Avril 2017, régissant la passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement « AADL », La Direction Générale de l'AADL, lance une Consultation portant sur l'Entretien et réparation de véhicules du parc auto de la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) Sis à Said Hamdine, commune de Bir Mourad rais, wilaya d'Alger.

L' avis de consultation est ouvert à tous les soumissionnaires (Personne physique ou morale) inscrits au registre du commerce ayant des activités conformes à l'objet de la consultation et disposant d'un atelier situé dans la wilaya d'Alger, dans un rayon maximal de 20 km par rapport au siège du service contractant situé à Said Hamdine , commune de Bir Mourad Rais , wilaya d'Alger (justifié par un contrat de location ou un acte de propriété) et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

**1/Capacités financières :**

Ayant un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années (2022-2023-et 2024) d'au moins 1 000 000,00 DA, justifié par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers ou le C20 (visés par les services des impôts).

**2/Références professionnelles :**

Fournir au minimum trois (3) références clients attestant de prestations similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années (nature, montant, année) justifié par :

- La liste de clients précédents (Le soumissionnaire doit fournir des références de clients pour lesquels il a réalisé des prestations similaires dans le domaine de l'entretien et de la réparation de véhicules. Cela inclut les types de véhicules traités (poids lourds, véhicules légers, etc.) et la nature des interventions (mécanique, électricité auto, pneumatique, le montant, année..... etc)

Ou

- Contrats ou attestations de prestation ou attestation de bonne exécution ou Procès-verbal de réception, précisant le type de service fourni, la durée du contrat et les résultats obtenus, et la date d'intervention.

**Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement**

**Le dossier de candidature ne peut être complété**

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant contre le versement (avec ordre de versement) de la somme de **Trois Mille (3 000) DA** non remboursable, représentant les frais de reproduction.

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours** à compter de la date de la 1 ère publication du présent Avis de Consultation sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le retrait des cahiers des charges ainsi que le dépôt des offres s'effectueront au niveau du :

**Nouveau siège de la Direction Générale de AADL,  
Sis à : BP 62 Said Hamdine, Bir Mourad Rais- Wilaya d'Alger,  
(Direction des marchés bureau 17/02)**

Le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **(12 H00)**

L'offre est à présenter sous enveloppe principale scellée anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro et l'objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».**

Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes scellées identifiées :

- 1) Dossier Candidature
- 2) Offre Technique
- 3) Offre Financière

L'ouverture des plis s'effectuera en une seule phase en séance publique et en présence des soumissionnaires, le même jour de dépôt des offres à **Treize Heures Trente Minutes (13h30 mn)** au niveau du siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus.

La validité des offres est fixée à Trois (03) mois, augmentée du délai de préparation des offres sus-indiqué.

La date de dépôt des offres est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïncide avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.

Le présent Avis de Consultation tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.